

RULES & REGULATIONS - SAFETY IS OUR FIRST PRIORITY

NO ALCOHOL/DRUG USE:

As a family-oriented event, and for everyone's safety, no alcoholic beverages or prohibited drugs may be consumed by anyone on a float or flatbed trailer, by anyone in a participating vehicle, or by anyone walking in the parade. This includes using containers that mask alcohol content. All containers and vehicles are subject to inspection and immediate expulsion if alcohol is found before or during the parade.

FIRE LANE:

A designated lane that parallels the parade route must be reserved as the fire lane. This lane must remain free of pedestrian and vehicular traffic at all times in the event of emergencies. All waking units must remain on the sidewalk. Location of the fire lane will be provided prior to parade date.

MASCOTS:

Must remain within the boundaries of their unit throughout the entire parade route.

BUSES:

All buses must proceed immediately to the specially designated debarkation location. Only buses with prior written approval will be permitted into the parade setup area.

FLOATS:

All floats and trailers MUST HAVE:

- ♣ (If carrying people) 2 protective guardrails made of ¼ inch steel cable fastened with "bulldog clips" through metal supports. First cable to be positioned 18" from the platform. Second cable to be positioned at 36" from the platform. For safety reasons: Substitutions such as rope or wood are not permitted.
- ♣ All vehicles pulling floats must be "pick-up trucks" or passenger vans.
- ♣ Protective Skirts: All floats must be equipped on both sides with a protective skirt made of wood. The distance between the skirt and the ground must not exceed 12". The skirt must begin at the platform and end 12 or less inches from the ground covering the complete trailer. Ability to lift the sections covering the wheels will be required. These skirts are to be painted or decorated and be level with the platform

- ♣ All floats must be accompanied by at least one adult person on each side of the float between the flatbed and towing vehicle for the duration of the parade; the designated people must identify themselves to the deputy marshals in their section.
- ♣ All drivers must remain with their vehicles at all times
- ♣ A written description of all floats must be submitted with a legible sketch of design for approval prior to application deadline.
- ♣ Once the parade has begun there will be no jumping off or climbing onto the floats (immediate expulsion of the participant).
- ♣ All vehicles must be clean and decorated (DO NOT WASH WITH WATER/LIQUID TO AVOID SLIPS).
- ♣ A complete list of signs from sponsors must be submitted for approval.
- ♣ All items on floats must be bolted down.
- ♣ All vehicles must be equipped with a functioning fire extinguisher. The extinguisher must be readily accessible and the operator/driver familiar with its operations
- ♣ Floats must not be overloaded with people, at the Organizers' discretion.
- ♣ Fuel tanks should be topped off just prior to the parade. Containers of fuel MUST NOT be carried on any parade entry.
- ♣ Applicants must keep the parade moving and not allow large gaps from the participants in front.
- ♣ All entrants are asked to move forward at a walking pace, no need to run to catch up at any point.
- ♣ DRIVERS: watch ahead of you at all times and keep proper distance. Remember, there are people walking in the parade.
- ♣ Entrants are allowed to stop briefly (45 sec) in front of the reviewing stand to perform for the judges.

PARADE SCRUTINEER:

- ♣ All entries must pass our scrutineers. A maximum of two units will be approved. Approved vehicles will be tagged.

PROMOTIONAL ITEMS:

- ♣ Walking personnel must approach spectators at the sidewalk to distribute promotional material. Items must not be thrown from floats, flatbeds, or into the crowd. All promotional items must be approved by the Organizers prior to Parade Day.

DEPUTY MARSHALS:

They have been assigned to each section of the parade. For clarity, your Parade Site Contact is the only person authorized to communicate with your section's Deputy Marshals.

- ♣ The St-Patrick's Day Parade has a ZERO TOLERANCE policy for those choosing to abuse our Volunteers or Parade Entries. Please promptly report violators to Parade Officials on route (or afterwards to the Parade Director or Assistant Parade Directors).
- ♣ Officials & Parade Marshals reserve the right to remove any Entry, at any time, whether as a result of safety concerns, interference with the Parade's progress or any other reason that parade officials deem appropriate.
- ♣ All instructions of St-Patrick's day Parade Marshals and Officials must be adhered to. Failure to do so will result in removal from the Parade & may jeopardize participation in future parades. **SAFETY is our first priority** – yours and our beloved spectators!
- ♣ The Marshals will stop the parade for emergency vehicles if necessary.

GLASS:

All non-alcoholic beverages must be consumed from plastic containers or cans.

NOISE:

- ♣ For safety and security reasons, the use of sirens and air horns is strictly prohibited except in the case of an emergency.
- ♣ The Firing of firearm blanks is not permitted.
- ♣ The use of noisemakers or band practice is forbidden near animals.
- ♣ The volume of the music played on the floats must not interfere with other applicants in front or behind.

WALKING UNITS:

- ♣ The presentation of your organization is important to you, the Parade organizers, and to the media coverage.
- ♣ Appropriate behavior for a family affair is a must: The St-Patrick's day Parade reflects family values, Inappropriate music (profanity / swearing / degrading, etc.) or attire unsuitable for viewing by our family audience is not acceptable.
- ♣ We request that you're walking unit line up in rows not exceeding 5 people across during your walk along the Parade route. Uniformity of dress benefits

your unit aesthetically and enhances your chance of receiving an award.

- ♣ At the end of the parade, you will be guided as to where to disembark from your float and/or unit. You must disembark where you are advised to avoid any congestion. Vehicles, floats, and parking lots must be clean and free of garbage.

FLAGS:

The Organizers wish to remind all applicants that flags are symbols that identify people belonging to a group and must not be subjected to indignity. The National Flag of Canada, the Provincial Flags and all other flags must be treated with respect. Our Canadian National Flag always takes precedence.

NON-POLITICAL:

Any applicant with intent of having a demonstration or promoting a political cause of any kind will not be accepted. These types of activities should be reserved for other events that are designed to promote these messages.

SISTER SOCIETIES QUEEN AND COURT

The Queen and Court of sister societies are permitted to attend all events organized by the United Irish Societies including, but not limited to, participating in the parade while wearing their official sashes. However, crowns, capes and any other paraphernalia are **not** allowed at any time during the event(s) and/or parade.

In addition, in the event the Queen and Court wish to participate in the parade, their participation shall be limited to a walking unit only. The use of floats, vehicles, or any motorized transportation is prohibited.

RÈGLES ET RÈGLEMENTS - LA SÉCURITÉ EST NOTRE PREMIÈRE PRIORITÉ

AUCUNE CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUES :

En tant qu'événement axé sur la famille, et pour la sécurité de tous, aucune boisson alcoolisée ou drogue interdite ne peut être consommée par quiconque sur un char ou une remorque à plate-forme, par quiconque dans un véhicule participant ou par toute personne marchant dans le défilé. Cela comprend l'utilisation de contenants qui masquent la teneur en alcool. Tous les

conteneurs et véhicules peuvent faire l'objet d'une inspection et d'une expulsion immédiate si de l'alcool est trouvé avant ou pendant le défilé.

VOIE D'INCENDIE :

Une voie désignée parallèle à l'itinéraire du défilé doit être réservée comme voie de coupe-feu. Cette voie doit demeurer libre de circulation piétonnière et automobile en tout temps en cas d'urgence. Toutes les unités de réveil doivent rester sur le trottoir. L'emplacement de la voie d'incendie sera fourni avant la date du défilé.

MASCOTTES :

Doivent rester dans les limites de leur unité tout au long du parcours du défilé.

AUTOBUS :

Tous les autobus doivent se rendre immédiatement au lieu d'écorchement spécialement désigné. Seuls les autobus avec une autorisation écrite préalable seront autorisés à entrer dans la zone d'installation du défilé.

CHAR DE DÉFILÉ :

Tous les chars de défilé et remorques DOIVENT AVOIR :

- ♣ (Si vous transportez des personnes) 2 garde-corps de protection en câble d'acier de 1/4 de pouce fixé avec des « clips de bouledogue » à travers des supports métalliques. Premier câble à être positionné à 18 » de la plate-forme. Deuxième câble à être positionné à 36 " de la plate-forme. Pour des raisons de sécurité : Les substitutions telles que la corde ou le bois ne sont pas autorisées.
- ♣ Tous les véhicules tirant des chars de défilé doivent être des « camionnettes » ou des fourgonnettes de passagers.
- ♣ Jupes de protection : Tous les chars de défilé doivent être équipés des deux côtés d'une jupe protectrice en bois. La distance entre la jupe et le sol ne doit pas dépasser 12 ». La jupe doit commencer à la plate-forme et se terminer à 12 pouces ou moins du sol recouvrant la remorque complète. La capacité de soulever les sections recouvrant les roues sera nécessaire. Ces jupes doivent être peintes ou décorées et être au même niveau que la plate-forme
- ♣ Tous les chars doivent être accompagnés d'au moins une personne adulte de chaque côté du char entre la plate-forme et le véhicule de remorquage pendant toute la durée du défilé ; les personnes désignées doivent s'identifier auprès des maréchaux adjoints de leur section.

- ♣ Tous les conducteurs doivent rester avec leur véhicule en tout temps
- ♣ Une description écrite de tous les chars de défilé doit être soumise avec un croquis lisible de la conception pour approbation avant la date limite de présentation des demandes.
- ♣ Une fois le défilé commencé, il n'y aura plus de saut ou de montée sur les chars (expulsion immédiate du participant). ♣ Tous les véhicules doivent être propres et décorés (NE PAS LAVER AVEC DE L'EAU / LIQUIDE POUR ÉVITER LES GLISSADES).
- ♣ Une liste complète des signes des commanditaires doit être soumise pour approbation.
- ♣ Tous les articles sur les chars de défilé doivent être boulonnés vers le bas.
- ♣ Tous les véhicules doivent être équipés d'un extincteur fonctionnel. L'extincteur doit être facilement accessible et l'opérateur ou le conducteur doit être au courant de ses opérations
- ♣ Le char de défilé ne doit pas être surchargés de personnes, à la discrétion des Organisateurs.
- ♣ Les réservoirs de carburant doivent être complétés juste avant le défilé. Les contenants de carburant NE DOIVENT PAS être transportés sur une entrée de défilé.
- ♣ Les candidats doivent garder le défilé en mouvement et ne pas permettre de grandes lacunes des participants devant.
- ♣ Tous les participants sont invités à avancer à un rythme de marche, pas besoin de courir pour rattraper leur retard à tout moment.
- ♣ CONDUCTEURS : surveillez devant vous en tout temps et gardez une distance appropriée. Rappelez-vous, il y a des gens qui marchent dans le défilé.
- ♣ Les participants sont autorisés à s'arrêter brièvement (45 secondes) devant le stand d'examen pour se produire pour les juges.

SCRUTATEUR DE PARADE :

Toutes les inscriptions doivent passer nos scrutateurs. Un maximum de deux unités sera approuvé. Les véhicules approuvés seront étiquetés.

ARTICLES PROMOTIONNELS :

Le personnel de marche doit approcher les spectateurs sur le trottoir pour distribuer du matériel promotionnel. Les objets ne doivent pas être jetés de char de défilé, de plates-formes ou dans la foule. Tous les articles promotionnels doivent être approuvés par les

organisateur avant le jour du défilé.

MARÉCHAUX ADJOINTS :

Ils ont été affectés à chaque section du défilé. Pour plus de clarté, votre contact sur le site du défilé est la seule personne autorisée à communiquer avec les maréchaux adjoints de votre section.

- ♣ Le défilé de la Saint-Patrick a une politique de TOLÉRANCE ZÉRO pour ceux qui choisissent d'abuser de nos bénévoles ou de nos inscriptions au défilé. Veuillez signaler rapidement les contrevenants aux officiels du défilé sur le parcours (ou par la suite au directeur du défilé ou aux directeurs adjoints du défilé).
- ♣ Les officiels et les commissaires de parade se réservent le droit de retirer toute participation, à tout moment, que ce soit en raison de problèmes de sécurité, d'interférence avec les progrès du défilé ou de toute autre raison que les officiels du défilé jugent appropriée.
- ♣ Toutes les instructions des maréchaux et officiels du défilé de la Saint-Patrick doivent être respectées. Ne pas le faire entraînera le retrait du défilé et pourrait compromettre la participation aux futurs défilés. **La sécurité est notre première priorité** - la vôtre et nos spectateurs bien-aimés !
- ♣ Les maréchaux arrêteront le défilé pour les véhicules d'urgence si nécessaire.

VERRE :

Toutes les boissons non alcoolisées doivent être consommées dans des contenants ou des canettes en plastique.

BRUIT :

- ♣ Pour des raisons de sûreté et de sécurité, l'utilisation de sirènes et de avertisseurs d'air est strictement interdite, sauf en cas d'urgence.
- ♣ Le tir à blanc d'une arme à feu n'est pas autorisé.
- ♣ L'utilisation de bruiteurs ou la pratique de la bande est interdite près des animaux.
- ♣ Le volume de la musique jouée sur le char de défilé ne doit pas interférer avec les autres candidats devant ou derrière.

UNITÉS DE MARCHÉ :

- ♣ La présentation de votre organisation est importante pour vous, les organisateurs du défilé et pour la couverture médiatique.
- ♣ Un comportement approprié pour une affaire de

famille est un must : Le défilé de la Saint-Patrick reflète les valeurs familiales, la musique inappropriée (blasphème / jurons / dégradants, etc.) ou les vêtements inappropriés pour le visionnement par notre public familial ne sont pas acceptables. ♣ Nous vous demandons de marcher dans des rangées ne dépassant pas 5 personnes pendant votre promenade le long de l'itinéraire du défilé. L'uniformité de la tenue vestimentaire profite à votre unité sur le plan esthétique et augmente vos chances de recevoir un prix.

- ♣ À la fin du défilé, vous serez guidé quant à l'endroit où débarquer de votre char et / ou unité. Vous devez débarquer là où on vous conseille d'éviter toute congestion. Les véhicules, les chars de défilé et les stationnements doivent être propres et exempts de déchets.

DRAPEAUX :

Les Organisateurs souhaitent rappeler à tous les candidats que les drapeaux sont des symboles qui identifient les personnes appartenant à un groupe et ne doivent pas être soumis à l'indignité. Le drapeau national du Canada, les drapeaux provinciaux et tous les autres drapeaux doivent être traités avec respect. Notre drapeau national canadien a toujours préséance.

APOLITIQUE :

Tout candidat ayant l'intention de manifester ou de promouvoir une cause politique de quelque nature que ce soit ne sera pas accepté. Ces types d'activités devraient être réservés à d'autres événements conçus pour promouvoir ces messages.

Reine et Cour de Sociétés Soeurs

La Reine et sa cour des sociétés sœurs sont autorisées à assister à tous les événements organisés par les **United Irish Societies**, y compris, mais sans s'y limiter, à participer au défilé en portant leurs **écharpes officielles**. Toutefois, le port de la couronne, de la cape ou de tout autre accessoire n'est permis à aucun moment durant les événements ou le défilé.

De plus, si la Reine et sa cour souhaitent participer au défilé, leur participation est limitée exclusivement à une **unité de marche**. L'utilisation de chars allégoriques, de véhicules ou de tout autre moyen de transport motorisé est interdite.